



Frais remboursement anticipé

Par **Jpaul50**, le **25/06/2014** à **02:27**

Bonjour, bonsoir c'est selon,

voici mon cas, je suis un jeune ancien dirigeant d'une société d'assurance que j'ai partiellement rachetée, cependant entre le bilan que j'ai vu et 2013 il y avait un bel écart (25000€ en 2012 contre 1800€ en 2013..).

Ainsi, suite a de nombreuses annulations de contrats au sein de cette société je me suis retrouvé sans pouvoir me verser de salaire et toujours avec un emprunt de 500€ a payer sur 6 ans pour un crédit professionnel total de 30800€. (800€ d'assurance décès etc)

J'ai voulu faire machine arrière et rembourser de manière anticipé le crédit pro a ma banque car j'ai revendu les parts pour 30000(prix ou je les aies achetées) seulement voilà, j'ai l'impression que ma banque se fiche de moi..

En effet j'ai réussi tant bien que mal a rembourser 4 mois (sachant que celui de juin ils le prélèveront aussi bientôt même si ils l'ont toujours pas fait..) et celle ci me demande un supplément de 1000€...

Je n'ai pu un sous et quand je regarde en arrière initialement c'était 30000 euros que je voulais emprunter et les assurances qui au final ont comptés pour 800€ supplémentaires. Ensuite j'ai l'impression d'avoir payé 4 mois "dans le vide" car ils me demandent 30800€ ... N'y a t-il aucun recours ?

Bien cordialement.

Par **louison123**, le **25/06/2014** à **10:33**

Bonjour,

Votre explication n'est pas claire, vous avez un tableau d'amortissement pour vérifier le capital restant du sachant que les retards génèrent des intérêts.

Le plus simple ce serait de demander l'état détaillé de votre compte.